

Liste des délibérations examinées en Conseil Communautaire du 15 avril 2024

Ordre du jour :

- Validation du conseil communautaire du 14 mars 2024
- Taux des impôts directs locaux an 2024
- Budgets primitifs 2024
- Prime exceptionnelle pouvoir d'achat
- MDEF projet convention 2024-2026
- Attributions de compensation an 2024 selon la révision libre
- Crèche Pitchounes :
 - Convention d'objectifs an 2024
 - Avenant mise à disposition local an 2024
- Promeneurs du Net : demande de subvention
- PLU de Largentière : modification n°1
- aide directe à l'installation agricole : règlement
- Lutte contre le frelon asiatique
- missions d'inspection (ACFI)
- Décisions prises par le Bureau
- Décisions prises par la Présidente
- Divers

Séance du 15 avril 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le quinze avril à 18 heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame BAULAND Brigitte, Présidente, au siège de la Communauté de Communes

Présents : Mme MOUTERDE Hélène, Mme MOLLEN Dominique, M .HERNANDEZ Christian, Mme AUDREN Sabine, (CHASSIERS), M GRATTEPANACHE Gilles (CHAZEAX), M. VEDOVATO Bernard (JOANNAS), Mme FOURNET Claudine, Mme ANJOLRAS Huguette, M VILLALONGA Jérémy, M. PAUL André, M. ROSE Hermand, Mme MAIGRON Agnès, Mme OUZEBIHA Arlette (LARGENTIERE), M. NURY Didier, M. DELEUZE Johan (LAURAC), Mme ALLEFRESDE Laurence (PRUNET), M. VIELFAURE Robert (ROCHER) M BOIRON Bernard, Mme BALAZUC Marie-Hélène (SANILHAC), Mme BAULAND Brigitte (TAURIERS), M AUBERT Yves (UZER),

Absents excusés: M. CHANIOL Bernard, M. BEAULATON David

Absentes : Mme CAUVIN Clarisse, Mme DI MINO Magali

Secrétaire de séance : M. AUBERT Yves

OBJET : VALIDATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2024 C20240415-01

Validation à l'unanimité

OBJET : TAUX DES IMPOTS DIRECTS AN 2024 C20240415-02

Validation des taux intercommunaux pour l'année 2024

OBJET : BUDGET PRIMITIF AN 2024-BUDGET GENERAL C20240415-03-01

Approbation du budget primitif- BUDGET GENERAL de l'année 2024 à l'unanimité

OBJET : BUDGET PRIMITIF AN 2024-ATELIER RELAIS C20240415-03-02

Approbation du budget primitif- BUDGET ATELIER RELAIS de l'année 2024 à l'unanimité

**OBJET : BUDGET PRIMITIF AN 2024-OFFICE INTERCOMMUNAL DU TOURISME
C20240415-03-03**

Approbation du budget primitif- BUDGET OFFICE INTERCOMMUNAL DU TOURISME de l'année 2024 à l'unanimité

OBJET : PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR D'ACHAT C20240415-04

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'instaurer la prime pouvoir d'achat exceptionnelle

OBJET : MDEF PROJET DE CONVENTION C20240415-05

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité de valider la convention avec la MDEF pour 2024 – 2026, avec un cout de 0.395 euros par habitant (avec une augmentation maximum de 2% par an)

**OBJET : ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION AN 2024 SELON LA REVISION LIBRE
C20240415-06**

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité de modifier le tableau des attributions de compensation selon la règle de la révision libre telle que présentée pour l'année 2024 et de préciser que les communes de Laurac et de Largentière devront délibérer de façon concordante

OBJET : CRECHE PITCHOUNES : CONVENTION D'OBJECTIFS AN 2024 C20240415-07-1

Validation de la convention d'objectifs pour l'année 2024 avec l'Association Crèche PITCHOUNES

**OBJET : CRECHE PITCHOUNES : AVENANT MISE A DISPOSITION LOCAL AN 2024
C20240415-07-2**

Validation d'un avenant à la convention de mise à disposition pour l'année 2024.

OBJET : PROMENEUR DU NET : DEMANDE DE SUBVENTION C20240415-08

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité de valider le projet « promeneur du net » et d'intégrer ce dispositif et demander une subvention.

OBJET : PLU DE LARGENTIERE : MODIFICATION N°1 C20240415-09

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité de réaffirmer la volonté de lancer la procédure de modification n°1 du PLU de Largentière permettant l'ouverture à l'urbanisation de la zone AUa6 quartier Roustany.

OBJET : AIDE DIRECTE A L'INSTALLATION AGRICOLE : REGLEMENT C20240415-10

Report de cette délibération dans l'attente d'informations de la part de la Région Auvergne Rhône Alpes

M. ROSE Hermand part à 19h15 et donne son pouvoir à M. VILLALONGA Jérémy

OBJET : LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE C20240415-11

Validation d'une convention avec le GDSA et montant maximum de la destruction des nids fixé à 2000 euros par an.

OBJET : MISSION D'INSPECTION ACFI (Agent chargé de la Fonction d'Inspection) C20240415-12

Validation de la mission d'inspection ACFI à un conseiller en prévention du Centre de Gestion de l'Ardèche, tel que décrits ci-dessus,

OBJET : DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU C20240415-13

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par le bureau.

OBJET : DECISIONS PRISES PAR MADAME LA PRESIDENTE C20240415-14

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par Madame la Présidente.

Fin de la séance à 19h30

La Présidente,

le Secrétaire de séance,

Brigitte BAULAND



Yves AUBERT

